

## Exercice 2022 – Budget primitif

Le budget primitif est établi sur la base des orientations et hypothèses débattues lors du conseil municipal du 22 novembre 2021.

Il sera complété en début d'année par un budget supplémentaire lors de l'approbation des comptes de l'exercice 2021 et l'affectation des résultats.

*En préalable, il convient de rappeler que Sérignan se trouve dans une situation singulière où sa population réelle n'est pas prise en compte dans le calcul des dotations ou des ratios de comparaison.*

*Le recensement prévu en 2021 a été reporté à 2022. Il produira ses effets à compter de 2024.*

*En matière de comparaison des ratios financiers, la commune est classée dans la strate des 5/10 000 habitants alors qu'en qualité de station de tourisme, elle est assimilée à une commune de 20/40 000 habitants !*

I – INFORMATIONS GENERALES		I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	7204
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i> ) :	875
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
CA Béziers Méditerranée	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
4 719 399,00	7 082 914,00	874,32	1101,60

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 361,00	1014
2	Produit des impositions directes/population	674,57	508
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 453,25	1160
4	Dépenses d'équipement brut/population	988,38	309
5	Encours de dette/population	1043	803
6	DGF/population	204,29	153
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	61,44 %	57,96 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	101,78 %	87,24 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	68,01 %	26,63 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	73 %	69,22 %

### Précisions de lecture

La fiche IA de la maquette budgétaire rappelle les informations statistiques fiscales et financières établies :

- Sur la base du projet de BP2022 et de la fiche DGF2021 pour la commune
- Sur la base des chiffres connus (année 2020) pour les moyennes de la strate

A titre d'exemple, le premier indicateur porte sur les dépenses réelles de fonctionnement par habitant. Le projet de budget correspond donc à 1361€ sur une base de 7204 habitants. Ce même indicateur serait de 1205€ si Sérignan comptait officiellement 8000 habitants voire 1071€ pour 9000 habitants.

**Le budget 2022 est présenté avec les équilibres suivants :**

**Fonctionnement : 10 343 390 euros**

**Investissement : 7 949 480 euros**

### Section de fonctionnement

#### Les dépenses de fonctionnement

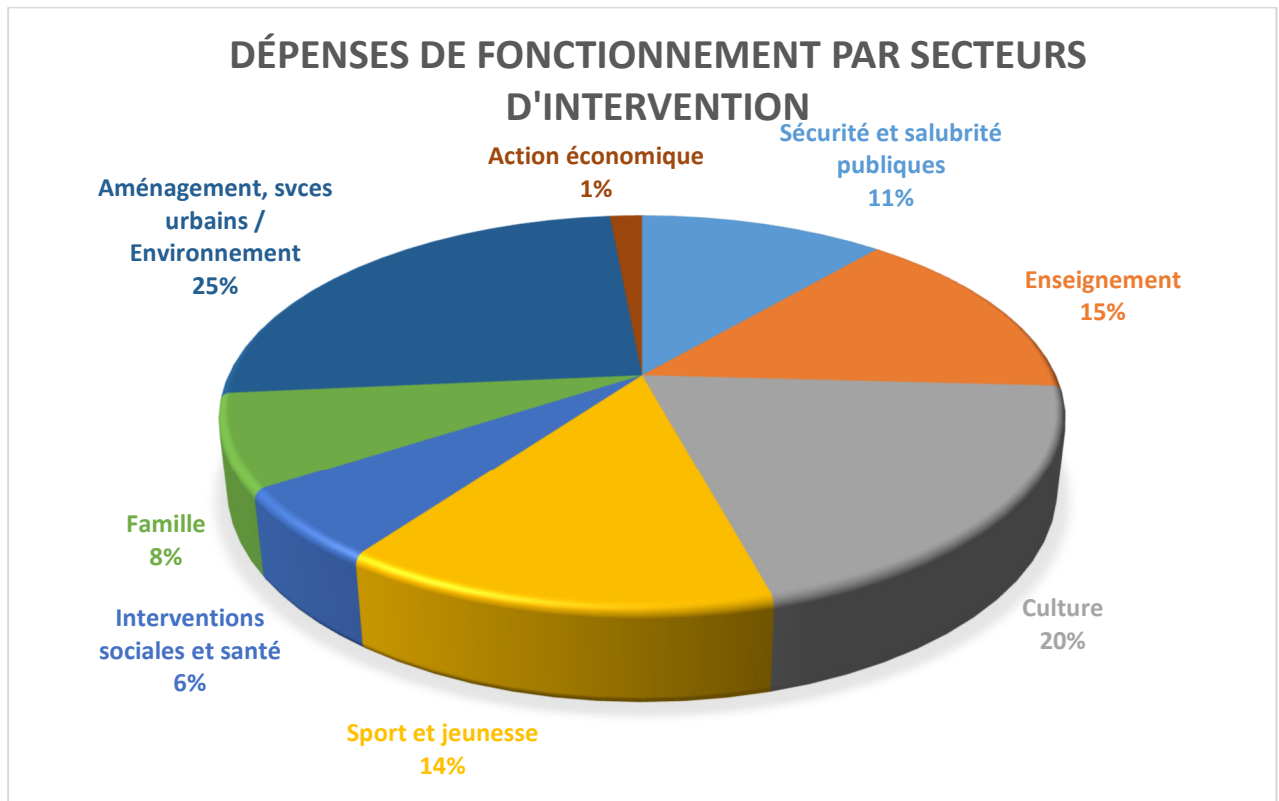
Chap.	Intitulé	Réalisé 2019	Réalisé 2020	BP2021*DM2	BP2022
002	Résultat de fonctionnement reporté				
011	Charges à caractère général	2 226 085,32	1 997 444,17	2 615 205,00	2 714 510,00
012	Charges de personnel	5 077 434,51	5 316 310,44	5 896 717,00	5 891 830,00
014	Atténuation de produits	150 763,00	101 936,00	125 000,00	115 000,00
022	Dépenses imprévues				
023	Virement entre section			584 331,00	
042	Opération d'ordre de transfert entre section	770 348,80	1 511 376,11	790 000,00	703 400,00
043	Opération d'ordre dans la section				
65	Autres charges de gestion courante	668 366,87	646 974,68	668 260,00	734 420,00
66	Charges financières	167 353,91	153 984,91	184 320,00	149 330,00
67	Charges exceptionnelles	38 242,80	29 454,88	680 570,00	34 900,00
	<i>Total dépenses de fonctionnement</i>	9 098 595,21	9 757 481,19	11 544 403,00	10 343 390,00

Dans le détail (hors opérations d'ordre)

- ➔ Le chapitre 011 porte sur les charges à caractère général (les dépenses des services) et s'élève à 2 714 510 contre 2 615 205 euros sur le budget 2021.
- ➔ Le chapitre 012 concerne les charges de personnel pour un montant 5 891 830 euros.
- ➔ Le chapitre 014 porte sur les atténuations de produits. Il s'agit pour l'essentiel de la pénalité SRU acquittée pour manque de logements sociaux.
- ➔ Le chapitre 65 correspond aux charges de gestion courante (indemnités, contingents, SDIS, subventions...) pour un montant de 734 420 euros. L'enveloppe budgétaire consacrée aux associations reste identique, tout comme la subvention au CCAS.
- ➔ Le chapitre 66, arrêté à 149 330 euros, permet le paiement des charges financières dont les intérêts d'emprunt.
- ➔ Le chapitre 67 permet notamment l'annulation de titres sur exercices antérieurs

Dépenses de fonctionnement par secteurs d'interventions (fonctions)

Les opérations non ventilables (01) et les services généraux (0) sont intégrés proportionnellement.



Les recettes de fonctionnement

Chap.	Intitulé	Réalisé 2019	Réalisé 2020	BP2021*DM2	BP2022
002	Résultat de fonctionnement reporté	871 389,86	400 000,00	400 000,00	
013	Atténuation de charges	54 889,46	50 630,58	60 000,00	65 000,00
042	Opération d'ordre de transfert entre section	13 397,38		12 500,00	50 000,00
043	Opération d'ordre dans la section				
70	Produits des services	806 041,53	645 652,40	880 803,00	790 584,00
73	Impôts et taxes	6 258 617,90	6 430 194,41	6 773 700,00	6 888 160,00
74	Dotations, subventions et participations	2 100 422,46	2 289 106,50	2 604 700,00	2 406 500,00
75	Autres produits de gestion courante	102 529,52	74 256,21	95 010,00	88 950,00
76	Produits financiers	1 832,30	402,91	30,00	0,00
77	Produits exceptionnels	130 866,36	765 150,39	717 660,00	54 196,00
	<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>10 339 986,77</b>	<b>10 655 393,40</b>	<b>11 544 403,00</b>	<b>10 343 390,00</b>

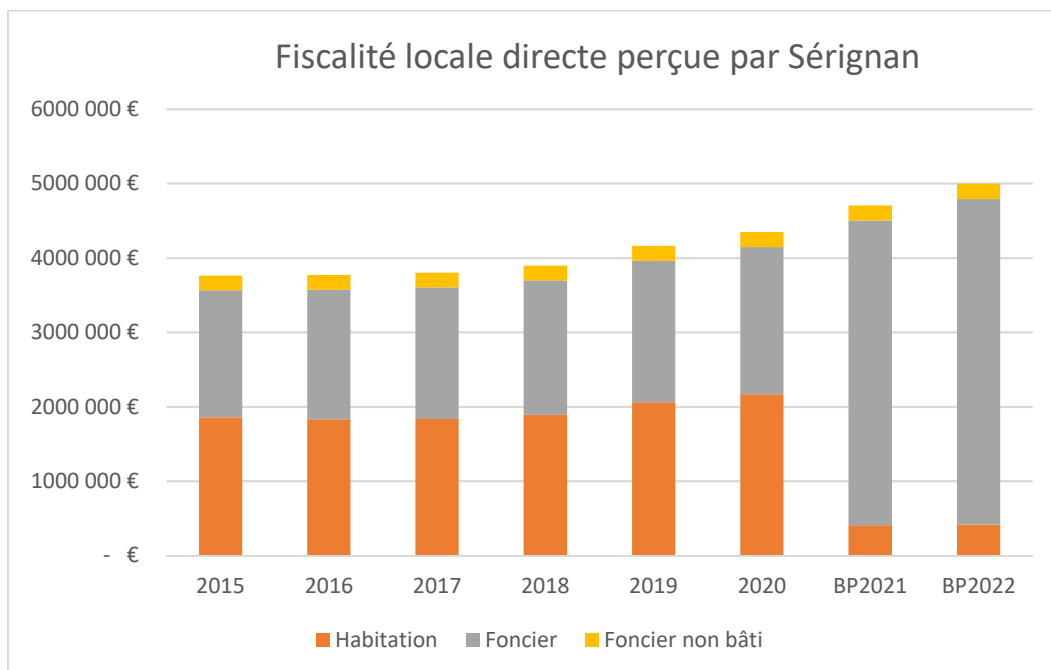
Dans le détail (hors opérations d'ordre)

- ➔ Le chapitre 013 porte sur les atténuations de charges pour un montant de 65 000 euros. Il s'agit des remboursements liés aux absences du personnel.
- ➔ Le chapitre 70 intègre les produits des services, concessions, redevances... il s'élève à 790 584 euros.
- ➔ Le chapitre 73 porte sur les impôts et taxes y compris l'attribution de compensation. Il atteint le montant de 6 888 160 euros en raison de la dynamique foncière de la commune.
- ➔ Le chapitre 74 intègre l'ensemble des dotations, subventions... pour un total de 2 406 500 euros.
- ➔ Le chapitre 75 correspond principalement aux loyers des biens dont la commune est propriétaire et atteint 88 950 euros.
- ➔ Le chapitre 77 porte sur des produits exceptionnels comme des remboursements d'assurances par exemple.

### En matière de fiscalité

Maintien des taux communaux (hors évolution des bases)

- Foncier bâti : 44.06%
- Foncier non bâti : 98.90%



## Section d'investissement

### Les dépenses d'investissement

Chap.	Intitulé	Réalisé 2019	Réalisé 2020	BP2021*DM2	BP2022
001	Déficit d'investissement reporté				
020	Dépenses imprévues				
040	Opération d'ordre de transfert entre section	13 397,38		12 500,00	50 000,00
041	Opérations patrimoniales				
10	Dotations, fonds divers et réserves	22 357,53	39 858,78	12 000,00	12 000,00
13	Subventions d'investissement	165 000,00		650 000,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	958 214,27	1 232 520,45	982 000,00	886 760,00
20	Immobilisations incorporelles	189 414,30	439 580,38	553 009,56	448 610,00
21	Immobilisations corporelles	506 219,39	608 443,83	1 084 897,32	987 700,00
23	Immobilisations en cours	2 715 449,21	2 404 765,80	5 564 118,25	5 564 410,00
22	Autres immobilisations financières				
	<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>4 570 052,08</b>	<b>4 725 169,24</b>	<b>8 858 525,13</b>	<b>7 949 480,00</b>

Dans le détail

- ➔ Le chapitre 16 correspond au remboursement du capital des emprunts ou des cautions
- ➔ Les chapitres 20, 21 et 23 correspondent aux opérations d'investissement

### Les recettes d'investissement

Chap.	Intitulé	Réalisé 2019	Réalisé 2020	BP2021*DM2	BP2022
001	Solde section investissement reporté	36 103,74	776 125,24	507 786,92	
021	Virement de la section de fonctionnement			584 331,00	
024	Produits de cessions des immobilisations				
040	Opérations d'ordre	770 348,80	1 511 376,11	790 000,00	703 400,00
041	Opérations patrimoniales				
10	Dotations, fonds divers et réserves	817 014,07	1 152 840,46	1 112 912,21	550 000,00
13	Subventions d'investissement	731 195,29	1 619 970,37	3 778 601,00	1 095 106,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 972 527,21	101 200,00	2 084 844,00	5 600 974,00
20	Immobilisation incorporelles				
21	Immobilisations corporelles				
23	Immobilisations en cours			50,00	
27	Autres immobilisations financières	18 988,25	71 443,98		
	<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>5 346 177,36</b>	<b>5 232 956,16</b>	<b>8 858 525,13</b>	<b>7 949 480,00</b>

Dans le détail :

- ➔ Le chapitre 10 reprend les dotations et le FCVTA pour un montant de 550 000 euros
- ➔ Le chapitre 13 intègre les subventions d'investissement pour 1 095 106 euros
- ➔ Le chapitre 16, qui sert à équilibrer les besoins de la section, est l'emprunt susceptible d'être mobilisé pour un montant de 5 600 974 euros.

Les principales opérations d'investissement prévues au budget primitif 2022

- OP9342 - Matériel, outillage, mobilier : 117 220 euros
- OP9356 - Acquisitions de véhicules : 178 000 euros
- OP9517 - Stade AITA (études) : 100 000 euros
- OP9520 - Informatisation : 55 000 euros
- OP9535 - Aménagement bâtiments communaux : 339 291 euros
- OP9536 - Eclairage public (tranche1) : 500 000 euros
- OP9573 - Collégiale (tranche 1) : 100 000 euros
- OP9606 - Vidéoprotection : 35 000 euros
- OP9630 - Parc multisports : 277 000 euros
- OP9635 - Cimetière : 75 000 euros
- OP9685 - Rue Marie Curie : 850 000 euros
- OP9694 - Extension FBuisson (solde) : 233 030 euros
- OP9695 - Parking Valessie (solde) : 143 150 euros
- OP9697 - Parc entrée de Ville - route Sauvian : 286 731 euros
- OP9698 - Maison médicale : 2 370 000 euros
- OP9703 - Voiries et pistes : 231 800 euros
- OP9706 - La Galine : 218 250 euros

La dette en détail (éléments issus du rapport d'orientations budgétaires)

La commune dispose de 20 lignes actives d'emprunts.

14 sont souscrits à taux fixe, 6 à taux variable (3 d'entre eux sont indexés sur le livret A et 3 sur l'Euribor 3 mois). Pour l'anecdote, deux parmi ces derniers affichent actuellement un taux à 0%.

Au 31/12/2021, l'encours de la dette atteindra 7 515 134 euros. Pour mémoire, les emprunts sont souscrits auprès de 6 établissements différents.

**Dette par type de risque**

Type	Encours	% d'exposition	Taux moyen (ExEx, Annuel)
Fixe	4 871 172 €	64,82%	1,73%
Variable	388 560 €	5,17%	0,46%
Livret A	2 255 403 €	30,01%	1,49%
<b>Ensemble des risques</b>	<b>7 515 134 €</b>	<b>100,00%</b>	<b>1,59%</b>

*État généré au 31/12/2021*